

Poste aérienne du Sénat lors du Siègne de Paris

Dominique SOLLIN

CONFERENCE DU 13 OCTOBRE 2023



Pendant le Siègne de Paris, les correspondances furent transportées par ballons montés entre le 18 septembre 1870 et le 27 janvier 1871. Première poste aérienne au monde, au total 67 ballons quittèrent la capitale ; il est à peu près établi que 56 seulement ont transporté officiellement des plis.

L'exposé va exclusivement présenter des plis oblitérés du bureau du Sénat. On montre ici un florilège de destinations, de combinaisons d'affranchissement, et de textes de correspondances.



LAC du 29 septembre 1870 pour Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) par ballon monté l'Armand Barbès, TàD « PARIS/SÉNAT » et étoile 6 P1. Tarif du 26 septembre 1870, lettre jusqu'à 4 g : 20 c. Extrait du texte

:« Ma chère Mère

Je viens d'apprendre que des aérostats libres se chargeaient de faire parvenir les lettres de Paris en province et je profite de cette occasion pour vous donner de nos nouvelles. Ce n'est pas la 1^{ère} fois que j'écris, mais peut-être n'as-tu encore rien reçu à cause de la difficulté d'expédier les lettres jusqu'ici. [...] »



LAC du 5 octobre 1870 pour Tournai, Belgique, port payé jusqu'à destination par ballon monté l'*Armand Barbès*, TàD « PARIS/ SÉNAT » et étoile 6 P1.

Tarif pour la Belgique du 1^{er} janvier 1866, lettre affranchie jusqu'à 10 g : 30 c

À noter la fermeture du pli par vignettes, de l'éditeur « Casterman »



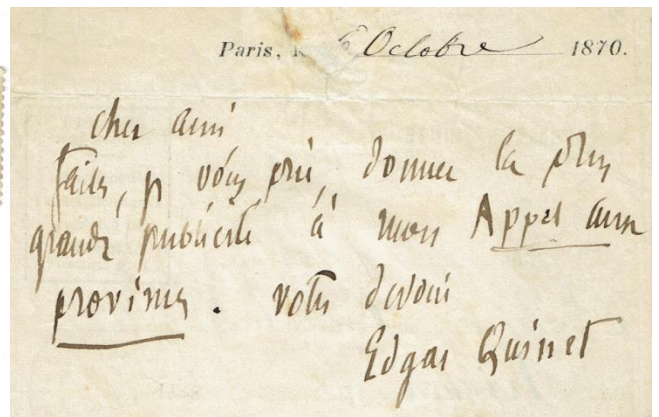
LAS du 6 octobre 1870 pour Avignon (Vaucluse). TàD du 7 octobre 1870, « PARIS/SÉNAT », étoile 6 P1, par ballon monté, le *Washington* ou le *Louis Blanc*. Tarif du 26 septembre 1870, lettre jusqu'à 4 g : 20 c.

Courrier envoyé à Louis Cyprien Poujade, préfet du Vaucluse qui devint député en 1871, par Edgar Quinet (1803-1875) écrivain, historien, député de l'Ain en 1848.

Carte avec correspondance du 10 octobre 1870 pour Liverpool, Royaume-Uni, port payé jusqu'à destination, « par ballon-poste » le *Washington* ou le *Louis Blanc*.

TàD « PARIS/ SÉNAT ».

Tarif pour la Gde-Bretagne du 1/7/1870, jusqu'à 10 g : 30 c.



Extrait du texte : « [...] Nous sommes en très bonne santé. Paris est calme, les Prussiens n'ont pas encore attaqué sérieusement. On a toute confiance dans le gouvernement actuel, on est persuadé qu'il sauvera Paris et la France.

Bien des choses à tout le monde [...] »

LAC du 19 octobre 1870 pour Bagnols-sur-Cèze (Gard), par ballon monté le *Garibaldi*, TàD « PARIS/ SÉNAT », Tarif du 26 septembre 1870, lettre jusqu'à 4 g : 20 c.

Extrait du texte : « [...] Je ne connais pas l'issue de l'affaire de cette nuit mais j'ai tout lieu de croire que comme de coutume nos matelots ont rossé les Prussiens pendant que les obus les hachaient. Chaque jour on ramène des prisonniers, surtout à l'affaire du 13 j'en ai vu défiler

au moins 60 par le Bld St Michel... nous sommes tous convaincus à Paris d'une issue glorieuse de la guerre [...]. Je gère le bureau du Luxembourg, nous passons peu de dépêches du public, davantage des observations militaires qui rendent d'immenses services aux forts, en rectifiant les tirs. Les Prussiens n'ont vraiment pas de chance on ne les laisse pas installer le moindre canon à moins de 8 km de distance ce qui dérange leurs calculs.

À bientôt la délivrance. »



LAC du 7 novembre 1870 pour Genève, Suisse, port payé jusqu'à destination, par ballon monté la *Gironde*, TàD « PARIS/SÉNAT » et étoile 6 P1. Tarif pour la Suisse du 1^{er} octobre 1865, jusqu'à 10 g : 30 c.

Extrait du texte : « Garde-toi d'un autre côté de tous les récits exagérés qui pourront être publiés sur l'état intérieur de Paris, tout y est calme je te l'assure, pas une goutte de sang n'a été versée jusqu'à présent. Le Gouvernement de la

Défense Nationale a été confirmé jeudi dernier par le suffrage universel à une majorité écrasante. Donc pas de trouble dans la rue. L'armistice proposé par les puissances neutres a été refusé samedi soir par la Prusse. Paris est décidé à résister et si la Province vient utilement à son secours, la France peut être sauvée. »



LAC du 17 décembre 1870 pour Berlin, Prusse, port payé jusqu'à destination, par ballon monté le *Lavoisier*, TàD du 19 décembre 1870 « PARIS/SÉNAT » et étoile 6 P1.

Tarif pour la Prusse du 1^{er} juillet 1858, jusqu'à 10g, 2^e rayon pour Berlin : 50 c, ici affranchi à 60 c.

Courrier pour un prisonnier en Prusse.

La franchise sur le territoire français pour les prisonniers de guerre ne s'applique que par voie terrestre, donc pas pour les ballons montés.